



# CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À QUÉBEC

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Le programme de bourses Sophie Germain du Consulat général de France à Québec

### 1. Objectifs

Le programme de bourses Sophie Germain a été créé en 2023 par le secteur Sciences & Universités du Consulat général de France à Québec.

L'objectif est d'attirer les jeunes talents québécois vers la France et de renforcer l'attractivité du pays en matière de recherche.

Ce programme facilite la mobilité des doctorantes, doctorants, post-doctorantes et post-doctorants du Québec. Les bourses octroyées permettent de soutenir les séjours de recherche d'un minimum d'un mois dans les organismes et institutions en France.

### 2. Financement

Le montant de la bourse est de minimum 2000 € (environ 2900 \$ dépendamment du taux de change en vigueur). Ce montant est destiné à couvrir les frais de déplacement et les frais de séjour. Cette bourse est cumulable avec d'autres financements.

Les bourses seront versées en une seule fois, et en dollars canadiens, aux universités de rattachement des récipiendaires. Les universités se chargeront de transférer les fonds aux lauréates et lauréats.

### 3. Conditions d'admissibilité

Les doctorantes et doctorants doivent être inscrits en doctorat dans un établissement québécois. Les post-doctorantes et post-doctorants doivent détenir un contrat postdoctoral dans un établissement québécois.

Le séjour en France doit être d'une durée minimum d'un mois, avec un départ avant le 1<sup>er</sup> décembre 2024. Seules les mobilités de recherche sont acceptées. Tous les autres types de séjours, tels que la participation à des congrès ou colloques, sont inadmissibles.

### 4. Dossier de candidature

Tous les documents requis doivent être inclus dans la demande pour que celle-ci soit jugée admissible.

La demande de financement est rédigée de préférence en français, mais elle peut l'être également en anglais.

- Doctorantes et doctorants
  - une photocopie du passeport ;
  - un curriculum vitae incluant le parcours universitaire ;
  - une lettre de soutien de la part du directeur ou de la directrice de thèse ;
  - une lettre d'invitation de l'établissement d'accueil en France avec les dates du séjour ;
  - une lettre de motivation incluant l'objectif du séjour (2 pages maximum).
- Post-doctorantes et post-doctorants
  - une photocopie du passeport ;
  - un curriculum vitae incluant le parcours universitaire ;
  - une lettre de soutien de la part du directeur ou de la directrice de l'équipe de recherche québécoise ou du laboratoire québécois ;
  - une lettre d'invitation de l'établissement d'accueil en France avec les dates du séjour ;
  - une lettre de motivation incluant l'objectif du séjour (2 pages maximum).

## 5. Période de candidature et modalités

La date limite de candidature est fixée au 22 mars 2024 à minuit (EST). Les documents seront envoyés dans un dossier compressé (.zip) à l'adresse courriel suivante uniquelement : [scac.quebec-cslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:scac.quebec-cslt@diplomatie.gouv.fr). Les dossiers de candidature transmis à toute autre adresse courriel ne seront pas pris en compte.

Le dossier sera nommé comme suit : « Prénom.Nom ». L'objet du courriel sera le suivant : « Candidature bourses Sophie Germain du Consulat général de France à Québec 2024 ».

Tout dossier ne respectant pas ces critères sera déclaré comme inadmissible.

Un accusé de réception du dossier de candidature sera envoyé sous quelques jours. Les réponses aux candidates et aux candidats seront envoyées au plus tard le lundi 15 avril 2024.

## 6. Evaluation des candidatures

Les demandes seront évaluées par un jury composé de différents actrices et acteurs français, selon les critères suivants :

- l'intérêt et la pertinence de la mobilité en France pour la candidate ou le candidat d'un point de vue personnel et professionnel ;
- l'intérêt et la pertinence du séjour de recherche pour la collaboration franco-qubécoise ;
- la qualité scientifique du projet ;
- la qualité des lettres de motivation et de soutien ;
- les expériences académiques et professionnelles.

Le jury veillera dans sa sélection au ratio femmes/hommes, ainsi qu'à une bonne représentation thématique et géographique.

**Pour toute demande d'informations merci de contacter l'adresse courriel suivante uniquement :**  
[scac.quebec-cslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:scac.quebec-cslt@diplomatie.gouv.fr)